

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon
Compte rendu synthétique de la réunion du Bureau
du 19 janvier 2023 à Moustiers Sainte Marie

Membres du Bureau présents : Bernard CLAP, Trigance ; Antoine FAURE, Aups ; Romaine COLIN, Moustiers Ste Marie ; Michèle BIZOT-GASTALDI, CCAPV ; Paul CORBIER, St Julien du Verdon ; Jean-Marie PAUTRAT, Allons ; Christophe BIANCHI, Durance Luberon Verdon Agglomération ; Philippe MARANGES (Castellane) ; Magali STURMA-CHAUVEAU (Rougou) ; Jean-Pierre BAGARRE (Aiguines) ; Arlette RUIZ (St Julien le Montagnier) ; Jacques ESPITALIER (Quinson) ; Jean-Charles BORGHINI (Conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur) ;

Excusés qui ont donné pouvoir : Sophie VAGINAY-RICOURT (Conseil Régional) à Jean-Charles BORGHINI ; Jean-Pierre HERRIOU (Moissac-Bellevue) à Antoine FAURE

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 24 novembre 2022 à Trigance

2. Calendrier des événements du Parc – Janvier - mars 2023

Les membres du Bureau valident le calendrier présenté des évènements que le Parc organise ou la participation du Parc à certains évènements organisés par les communes ou associations.

Date(s)	Commune(s)	Description	Piloté par le(s) pôle(s)
27 janvier	Aups (83)	Lancement du projet de contrat territoire lecture avec l'autrice	Diffusion des connaissances
3 et 4 février	Aups (83)	Atelier d'écriture avec l'autrice pour les habitants à la médiathèque	Diffusion des connaissances
25 février	Saint-Jurs (04)	ABC : initiation photo nature	Espaces naturels et biodiversité
4 mars	Saint-Jurs (04)	ABC : Salades sauvages	Espaces naturels et biodiversité
18 mars	Saint-Jurs (04)	ABC : Géodiversité	Espaces naturels et biodiversité
Entre février et mars	Aups et Moyen-Verdon	Stage de greffe et de taille	Agriculture
Fin janvier ou février	Ginasservis (83)	Visite chantier Campas	Agriculture

3. Appel à communes volontaires pour la réalisation de nouveaux atlas de la biodiversité communale

Le Parc naturel régional du Verdon anime depuis 2012 des atlas de la biodiversité communale (ABC) sur le territoire, auprès des communes volontaires. Actuellement, 7 atlas de la biodiversité communale ont ainsi été réalisés, avec l'édition d'un cahier de la biodiversité communale qui est consultable depuis le site internet du Parc : <https://www.parcduverdon.fr/fr/page/les-publications>

Les objectifs sont d'améliorer les connaissances sur la faune, la flore et la géodiversité des communes, de créer du lien social autour des enjeux liés à la biodiversité et au changement climatique, d'accompagner les communes et leurs habitants dans leurs projets en faveur de la biodiversité. L'originalité de la démarche repose également sur le fait de s'appuyer sur les connaissances des habitants et de partir avec eux à la découverte de la biodiversité de leur commune.

Les communes de **Trigance**, **Esparron de Verdon**, **Rougou** et **Castellane** se sont portées candidates et ont toutes été retenues, pour des inventaires qui s'étaleront entre 2023 et 2025, sous réserve que des financements complémentaires permettent de compléter le ½ temps actuellement mobilisable par un temps complet de manière à pouvoir réaliser 2 inventaires par an.

4. Demandes de subvention

Les membres du Bureau à l'unanimité ont approuvé les opérations qui suivent et leur plan de financement :

- **Entretien des bâtis, des espaces fréquentés et patrimoniaux des domaines de Valx et Félines - année 2023**
Coût total TTC : 25 570 € / Conseil Régional : 10 300 € / Conseil départemental 04 : 10 300 € / Autofinancement 5 150 €
- **« Manger Verdon 2023-2024 : plus d'autonomie et moins de gâchis »**
Coût total HT : 35 520 € / FNADT : 21 312 € / Fondation Crédit Agricole : 7 104 € / Autofinancement : 7 104 €
- **APPEL A PROJET « C'EST MON PATRIMOINE ! » : l'archéologie à l'honneur**
Coût total TTC : 4 200 € / Etat – DRAC : 3 360 € / Autofinancement : 840 €
- **Schéma d'accueil des lacs du Verdon : étude comparative des modes de gestion touristiques de sites lacustres « sensibles » en France et en Europe**
Coût total : 25 000 € / Etat – Plan Avenir Montagne : 20 000 € / Région : 5 000 €
- **Modification du plan de financement des actions d'animation pour la mise en place des mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) 2023-2027 dans le cadre du nouveau projet agroenvironnemental et climatique (PAEC) du PNR Verdon**
Ancien plan de financement : Coût total : 57 150 € / Etat (DRAAF) : 57 150 € / Autofinancement : 0 €
Nouveau plan de financement : Coût total : 55 166,67 € / Etat (DRAAF) : 55 166,67 € / Autofinancement : 0 €
- **Annulation de l'opération plan de gestion des canyons - formation des professionnels**

L'effectif du Parc restant à moyens humains constants, en accord avec les membres élus de la commission écotourisme et gestion des sites fréquentés qui s'est réunie en octobre 2022, il est fait le choix de réaffecter le temps de travail en reportant au moins pour les 3 ans à venir les moyens dédiés à la sensibilisation des pratiquants des activités et sports de nature. Cette opération est donc annulée.

- **Appel à candidature Conservatoire des ressources phylogénétiques d'espèces cultivées et de leurs apparentées sauvages**

Coût total : 72 000 € TTC / plafonné à 50 000€ TTC pour répondre aux critères de l'appel à projet / Etat : 40 000 € / Autofinancement 10 000 € (Autofinancement restant du projet global 22 000 €)

5. Convention avec le Conservatoire du littoral pour la location du hangar de Saint-Saturnin

Les membres du Bureau à l'unanimité valident la convention avec le Conservatoire du littoral portant sur la mise à disposition d'un hangar sur le bâtiment de St Saturnin, pour permettre le stockage de matériel, et moyennant une redevance de 532,40 € / an.

6. Convention projet interparc tourisme 2022-2023 « Structuration et développement d'une offre écotouristique expérientielle dans les parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur, et animation du contrat de filière écotourisme »

Les membres du Bureau à l'unanimité valident la reconduction de la convention pour la période 2022-2023, portant sur la mutualisation de moyens (3 ETP portés par le Parc de la Ste Baume) et d'actions.

7. Marchés publics - Réalisation du diagnostic initial de la digue de Gréoux-les-bains – budget GEMAPI

Les membres du Bureau à l'unanimité autorisent le Président à signer le marché avec le groupement HYDRETTUDES / SAGE, pour les prix aux prix suivants : Tranche ferme : 63 588 € TTC / Tranche optionnelle 1 : 22 680 € TTC /Tranche optionnelle 2 : 9 540 € TTC et ils autorisent le Président à signer toutes modifications ultérieures et toutes pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.

8. Renouvellement de la convention Région / service de navette « Blanc-Martel »

Les membres du Bureau à l'unanimité approuvent le renouvellement de la convention d'organisation et de mise en œuvre d'un service non urbain, régulier ou à la demande de transport pour l'organisation de navettes saisonnières avec la Région Provence Alpes Côte d'Azur ; ils autorisent le Président à signer cette convention ainsi que toute pièce utile à la réalisation de cette opération de transport.

9. Modification du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Expérience Professionnelle (RIFSEEP)

Les membres du Bureau à l'unanimité approuvent la modification du RIFSEEP de manière à le rendre applicable au grade de technicien. Cette modification a reçu au préalable un avis favorable du comité technique.

10. Commission départementale nature paysages et sites (CDNPS) - formation UTN Unité touristiques nouvelles

Les membres du Bureau à l'unanimité désignent pour représenter le Parc du Verdon à cette instance :
Titulaire : **M. Bernard CLAP** en sa qualité de Président de la commission écotourisme et gestion des sites fréquentés
Suppléant : **Mme Carole BRETON** en sa qualité de responsable du Pôle Paysages, Aménagement et Energies.

Pour affichage,
Conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales
à Moustiers Sainte Marie, le 26 janvier 2023

Le Président,
Bernard CLAP

